

Présentation de la formation

THÈME	LA DELICATE GESTION DES OBLIGATIONS DECLARATIVES RELATIVES A L'IMMOBILIER : LES REVENUS FONCIERS ; 2044, 2072, LES SOCIETES CIVILES (Module 5 du parcours déclaration fiscales 2024)
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : <ul style="list-style-type: none"> • Conseil en gestion de patrimoine, • Avocat, • Expert-comptable, • Notaire, • Banquier, • Assureur
FORMAT	Webinaire en direct ou en replay (disponible 72 heures après la date de la formation)
DATES	22/04/2024 de 14h00 à 15h30 et de 16h00 à 17h30
DURÉE	3h00 heures de formation <ul style="list-style-type: none"> • Webinaire (en direct) : 3 heures • Ou en replay 3 heures (disponible 72 heures après la date du webinaire)
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Immobilier (carte T) : 3 heures • IAS/DDA : - • IOBSP : - • Notaires : 3 heures • Avocats : 3 heures • Experts-comptables : 3 heures
TARIF	Tarif individuel : 300 € HT soit 360 € TTC (TVA 20%) Tarif cabinet : (5 accès) : 700 € HT soit € 840 TTC (TVA 20%)
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : <ul style="list-style-type: none"> • Jacques DUHEM • Stéphane PILLEYRE
PRÉREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de prérequis
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> • accompagner ses clients dans leurs obligations déclaratives générales, • accompagner les clients dans la déclaration de leurs revenus fonciers, • compléter les imprimés 2044 et 2072, • accompagner ses clients dans leur choix fiscaux et leurs conséquences, • mettre à jour ses connaissances et ses préconisations en rapport avec les déclarations fiscales.
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 <ul style="list-style-type: none"> • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00 • Léa LAURAND 06 46 78 02 35
PROGRAMME DE LA FORMATION	LA DELICATE GESTION DES OBLIGATIONS DECLARATIVES RELATIVES A L'IMMOBILIER : LES REVENUS FONCIERS, 22/04/2024 14h00 – 15h30 <ul style="list-style-type: none"> • Les régimes d'imposition (micro, réel de plein droit ou réel sur option) • Les formulaires 2044 ou 2044SPE

	<ul style="list-style-type: none"> • Les recettes à prendre en compte (réelles et fictives) • La gestion des biens en cours de construction ou de rénovation (charges déductibles et absence de loyers imposables) • La gestion des travaux • Les charges financières • La gestion du déficit foncier de l'année et des années passées • La gestion du démembrement portant sur un bien loué nu <p style="text-align: center;">DECLARATIONS 2044, 2072, LES SOCIETES CIVILES 22/04/2024 16h00 - 17h30</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les personnes tenues de souscrire une 2072 ? • Déclaration 2072 C vs 2072 S • Détermination du résultat pas la société • Répartition du résultat entre les associés • Déclarations réalisées par les associés • Cohabitation entre des associés passibles de l'IR ou de l'IS • Impact d'un changement de régime fiscal subi ou choisi par la société civile
<p style="text-align: center;">MOYENS PÉDAGOGIQUES</p>	<p>En webinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formateur utilise une pédagogie active en ayant recours à des cas pratiques pour illustrer ses propos et en mettant en situation les apprenants • Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension • Les apprenants pourront utiliser l'outil ZOOM, Webex ou GoToWebinar pour intervenir par chat directement ou en " levant la main " virtuellement pour poser une question à l'oral via leur micro. • Le support pédagogique sera consultable via l'accès utilisateur des apprenants, et sera envoyé en version papier par voie postale. <p>En E-learning :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formateur utilise une pédagogie active en ayant recours à des cas pratiques pour illustrer ses propos et en mettant en situation les apprenants • Des temps de questions/réponses sont programmés lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension, • Le temps de connexion des apprenants est enregistré • Un tuteur pédagogique sera désigné pour accompagner les apprenants (questions sur la formation, suivi des connexions) <p>Le support pédagogique sera consultable via l'accès utilisateur des apprenants</p>
<p style="text-align: center;">LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI</p>	<p>En webinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement des temps de connexion de l'apprenant • Réalisation d'un test final de validation • Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final. <p>En e-learning</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement des horaires et temps de connexion • Réponse à des cas ou des questions en cours de formation <ul style="list-style-type: none"> • A la fin du parcours, un test de validation final sera ouvert sur le site internet de Fac&Associés. Il faudra obtenir 70% de bonnes réponses pour obtenir l'attestation de fin de formation, en plus d'une connexion ou d'une présence à

	l'ensemble des modules de la formation (croisement des émargements et des temps de connexion).
MODALITÉ D'INSCRIPTION	Deux possibilités : <ul style="list-style-type: none"> • En ligne sur le site www.fac-associes.com • Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 38 rue du maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Les inscriptions doivent être réalisées à minima 2 jours avant le début de la formation
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiels sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Lea LAURAND Référente Handicap par mail : ll@fac-associes.com ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.
CONTACTS	Téléphone : 04.63.80.93.47 Mail : contact@fac-associes.com

Bulletin d'inscription

À retourner à : FAC & Associés 38 Rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

Nous vous prions de bien vouloir compléter la page suivante (Analyse du besoin et positionnement) afin de finaliser votre inscription.

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Formation

Thème	LA DÉLICATE GESTION DES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES RELATIVES À L'IMMOBILIER: LES REVENUS FONCIERS, 2044, 2072, LES SOCIÉTÉS CIVILES
Date(s) et horaires	22/04/2024 de 14h00 à 15h30 et de 16h00 à 17H30

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant	Tarif individuel : 300 € HT soit 360 € TTC (TVA 20%) Tarif cabinet (3 à 5 accès) : 700 € HT soit 840 € TTC (TVA 20%)	
Mode de règlement	<input type="checkbox"/> par chèque	<input type="checkbox"/> par virement bancaire ¹

RIB¹ :

c/Etabl	c/Guichet	n/Compte	C/Rib			
18715	00200	08002701171	77			
Domiciliation			BIC			
CAISSE D'ÉPARGNE D'Auvergne et du Limousin			CEPAFRPP871			
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)						
FR76	1871	5002	0008	0027	0117	177

¹ Merci d'indiquer le nom et prénom du participant (ou des participants) dans l'ordre de virement

Analyse du besoin et positionnement

1. Quels sont les besoins et les objectifs visés par la formation ?

- Maîtriser les fondamentaux techniques de la gestion de patrimoine ;*
- Approfondir mes connaissances dans la thématique de la formation ;*
- Mettre en pratique les connaissances techniques en rendez-vous client ;*
- Exploiter les données nécessaires à l'analyse patrimoniale (contrat de mariage, acte de donation, déclaration de succession, contrat d'assurance-vie, déclarations fiscales, régimes fiscaux applicables et leurs conséquences...);*
- Analyser les questions juridiques et patrimoniales en rapport avec l'environnement des clients ;*
- Actualiser mes connaissances et intégrer en rendez-vous client les nouveautés issues de l'actualité juridique, fiscale, sociale et patrimoniale ;*
- Autre : à renseigner*

2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?

- Salarié*
- Responsable hiérarchique*
- L'Apprenant lui même*

3. Quels sont les effets attendus de la formation ?

- Actualiser mes connaissances et les mettre en pratique lors de mes rendez-vous client*
- Appliquer mes connaissances lors de la réalisation d'audits patrimoniaux et/ou la proposition de préconisations et/ou de stratégies patrimoniales*
- Autre, à renseigner :*

4. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?

- Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation*
- J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue*
- Autre, à renseigner :*

5. De quelles connaissances liées à la thématique de formation disposez-vous ?

- Je ne dispose pas de connaissances liées à la formation*
- Je dispose d'un premier niveau de connaissances : j'ai déjà été formé.e sur le sujet et/ou dans le cadre de mon métier je travaille occasionnellement avec cette thématique*
- Je dispose d'un niveau de connaissances approfondi : je suis formé.e régulièrement sur la thématique et/ou dans le cadre de mon métier je travaille régulièrement avec cette thématique*
- Autre : à renseigner*
